

Effets économiques des cultures marines sur l'économie régionale du Languedoc-Roussillon: Méthodes et résultats

Michel Garrabe et Hélène Rey

La mesure des effets économiques des cultures marines en Languedoc-Roussillon a fait l'objet du travail d'une équipe du Centre d'Etudes de Projet de l'Université de Montpellier I (1).

Notre objet sera ici, de présenter une synthèse de ce travail, en ce qui concerne tant les résultats obtenus, que les méthodes utilisées et les difficultés rencontrées. Le plan poursuivi reproduit les étapes chronologiques de la démarche.

En effet, la formulation du problème sera suivie des objectifs de l'étude et de la présentation de la méthode.

La définition des différentes phases de l'étude précédera le bilan synthétique des résultats, avant d'envisager pour conclure les principales limites de l'analyse.

Le problème

L'origine de l'étude qui a été menée (2) repose sur un constat: la mauvaise connaissance du secteur cultures marines en Languedoc-Roussillon; non seulement au niveau du secteur productif mais plus encore, concernant les effets économiques qui peuvent en résulter pour l'économie régionale.

Actuellement, le domaine de l'aquaculture nouvelle présente une structure éclatée d'expériences individuelles ou collectives. La diversité des situations, leur origine souvent récente, ne permettent pas la constitution de séries d'informations économiques autorisant l'approche de la réalité productive de façon satisfaisante.

Toutefois, il existe trois types d'impulsion susceptibles de favoriser l'émergence d'une véritable activité structurante dans le domaine des cultures marines.

- une impulsion scientifique attestée par l'importance de la recherche fondamentale et appliquée coordonnée par le GIS aquaculture.
- une impulsion technique qui est le fait du CEPRALMAR (dans le domaine de la conchyliculture en mer notamment) ainsi que de l'IFREMER.
- une impulsion politique et financière de la part de l'Etat et de la CEE (contrat de plan, PIM).

Une filière régionale mal circonscrite

A la méconnaissance économique du secteur productif des Cultures Marines, il faut ajouter la méconnaissance de ses articulations avec l'économie régionale. En effet, les relations amont et aval de ce secteur font appel à des activités dont on ignore si elles sont productives d'effets régionaux ou d'effets exportés. Il a paru important devant les perspectives offertes par ce secteur de s'interroger sur son articulation avec les activités complémentaires qui sont nécessaires à son développement, et de mesurer l'ensemble des effets régionaux induits par la filière.

Les objectifs de l'étude

De façon générale, le but poursuivi peut être caractérisé comme: l'évaluation d'indicateurs économiques permettant de caractériser la filière Cultures Marines.

Cette définition générale recoupe plusieurs approches complémentaires; il s'agit en effet, plus précisément de:

Decrire la structure du secteur productif

Dans ce but l'élaboration d'un fichier des exploitations conchylicoles a été réalisée à partir d'informations détenues par le service régional des affaires maritimes concernant les concessions attribuées, et à partir d'informations collectées auprès de l'IFREMER et des professionnels.

La population des exploitations a fait l'objet d'un traitement statistique permettant de faire apparaître une classification typologique selon cinq critères essentiels.

Cette classification a permis le repérage de classes d'exploitations significatives qui ont servi de base à la mesure de la valeur ajoutée du secteur productif de la conchyliculture traditionnelle.

Concernant l'aquaculture nouvelle, une évaluation directe par enquête a pu être faite en raison de la faible importance de la population des exploitations.

Operer la decomposition des activités de la filière

Le repérage des éléments de la filière a résulté de l'analyse des comptes de production existants ou établis; fiabilisés par enquête pour ce qui est des consommations intermédiaires.

Par ailleurs, d'autres activités liées à la filière ont été caractérisées, en amont (recherche administration -contrôle, formation) et en aval (commercialisation, transport, transformation).

La décomposition des opérations économiques de la filière devait permettre aussi de repérer les agents régionaux et non régionaux qui en sont responsables. Cette distinction permettant de circonscrire les effets mesurés aux seuls agents régionaux.

Mesurer les effets économiques de la filière

Cet objectif est central dans le développement de l'étude. Il consiste à quantifier l'impact de la filière sur l'économie régionale. Les critères d'évaluation de celui-ci étant la valeur ajoutée et l'emploi créé. De nombreux problèmes de méthode apparaissent que nous évoquerons plus loin.

Proposer des indicateurs utiles à la gestion de ces activités par les décideurs régionaux

Il s'agit ici, de faire apparaître le poids de ces activités par rapport à des données régionales globales (Production/emploi régionaux) afin de situer leur importance réelle et relative dans l'économie locale.

Il s'agit également par une analyse des effets mesurés sur chaque segment de la filière de fournir à d'éventuels décideurs des éléments de décision concernant la valorisation régionale de ces segments.

Méthode et question de méthode

Le plus souvent liés à l'insuffisance ou à la mauvaise qualité des informations disponibles, de nombreux problèmes méthodologiques ont dû être résolus au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Nous nous proposons ici, d'en effectuer une présentation synthétique.

Identification de la filière

Les agents de la filière ont été classés, nous l'avons vu, en fonction de leur rôle par rapport à l'activité productive:

- En Amont, les producteurs de biens ou de services intervenant directement (consommations intermédiaires et fourniture d'investissement) ou indirectement (formation, administration, recherche) dans les processus de production.
- En Aval, les agents responsables du transport des produits finals, de leur commercialisation, voir de leur transformation.

Une liste nominative des agents concernés a été élaborée par enquête directe sur le terrain (3), afin de distinguer très exactement:

- Les activités productives régionales.
- Les activités dépositaires de productions effectuées hors région (n'exerçant en conséquence qu'une activité commerciale).
- Les activités non régionales.

Preoccupations méthodologiques générales

La mesure de la valeur ajoutée directe de la filière a résulté de la comptabilisation de l'ensemble des valeurs ajoutées du secteur productif des Cultures Marines (Aquaculture traditionnelle et nouvelle) ainsi que des valeurs ajoutées des secteurs amont et aval pour l'année considérée.

Un certain nombre de problèmes méthodologiques préalables se sont posés à l'occasion de cette évaluation.

● *Le premier* concerne le champs spatial dans lequel nous avons effectué notre mesure. Nous avons retenu la région Languedoc-Roussillon et le tri des activités en activités régionales et non régionales s'est fait à partir des unités de production et des produits qu'elles fabriquent ou commercialisent, recensés par des enquêtes sur le terrain. Nous avons rencontré à l'occasion de ce choix un problème méthodologique important. En effet, la comptabilité nationale retient comme critère de localisation, le siège social. Cependant, admettre ce critère de classement des entreprises régionales revient à sous-estimer dans notre cas la valeur ajoutée réellement créée dans la région Languedoc-Roussillon.

● *Le second* concerne l'année retenue pour effectuer notre évaluation. Nous avons retenu l'année 1985 parce que nos informations sont les plus complètes et les plus fiables pour cette année. Cependant, nous sommes conscients de ce que

représente comme limite une évaluation ponctuelle dans le temps (4). Celle-ci ne permet pas d'intégrer les variations de coûts qu'enregistrent les activités nouvelles par exemple. A ce titre, la conchyliculture en mer et l'aquaculture en raison notamment d'une instabilité de sa production, symptomatique de son caractère novateur, fait que la valeur ajoutée de 1985 n'est pas forcément représentative de ce qu'elle sera en 1986.

● *Le troisième choix* méthodologique que nous avons effectué concerne l'annualisation de l'investissement et à partir de celle-ci la mesure de ce qu'elle représente comme valeur ajoutée régionale. En réalité, il y a là un biais dont l'estimation hors rapport nous a conduit à le considérer comme acceptable. En effet, nous avons pris soin de dénombrer auprès des producteurs et revendeurs amont le volume et les caractéristiques des achats d'équipement réalisés par les producteurs du secteur productif, afin de le confronter à notre évaluation.

En effet, nous avons tenu compte des habitudes face à l'obligation économique que représente l'amortissement afin de ne pas surévaluer la valeur annuelle de l'investissement du secteur. Ce risque de surévaluation est par ailleurs moyenne de l'équipement du secteur de la conchyliculture traditionnelle, notamment.

Evaluation de la valeur ajoutée directe

Les problèmes rencontrés seront différents selon qu'il s'agit, du secteur productif ou des secteurs amont et aval. Par ailleurs, au sein du secteur productif, activités traditionnelle et nouvelle ne proposeront pas les mêmes difficultés d'évaluation.

Evaluation de la valeur ajoutée directe du secteur productif conchyliculture

En raison du nombre d'exploitations, il nous est apparu dès le début, insurmontable de penser opérer une évaluation à partir des documents comptables de toutes les exploitations. La première phase de ce travail a consisté à réaliser une classification des exploitations en fonction de critères essentiels pour la mesure de leur performances économiques. Au terme de cette approche, nous avons rangé les exploitations en classes significatives du point de vue économique (classes de taille faisant apparaître des seuils). Pour chaque classe nous avons considéré une exploitation moyenne à condition que la dispersion à l'intérieur de la classe l'autorise (écart type satisfaisant) ce qui s'avérera être le cas. A partir de là nous défini pour chaque classe de taille, l'exploitation de référence en pourcentage des tables réparties entre les classes comptables. Nous avons évalué pour ces exploitations leur production en huîtres et moules en introduisant le coefficient de répartition de ces productions par zone.

Dans un second temps, nous avons élaboré un compte de production pour chaque exploitation de référence: le calcul de sa valeur ajoutée devait normalement ne présenter plus aucune difficulté. Par agrégation nous avons obtenu la valeur ajoutée directe du secteur productif de la conchyliculture (avec naturellement beaucoup moins de difficulté pour l'étang de Salses-Leucate que pour l'Etang de Thau).

Nous avons élaboré ainsi des comptes de secteurs régionaux pour la conchyliculture.

Le recours à des exploitations de référence ne présente pas de danger sur le plan de la validité des résultats tant qu'il n'est recherché que la valeur des effets globaux du secteur et que ces exploitations sont significativement représentatives. Naturellement une telle approche tend à dissimuler l'hétérogénéité du secteur et en particulier à évacuer les catégories extrêmes de la population ce qui peut être gênant pour une petite population (689 exploitants). En réalité, malgré ces

inconvenients, dont il sera toujours possible de réduire l'importance en introduisant des classes supplémentaires ultérieurement, il nous a paru plus important de retenir certaines hypothèses et d'effectuer une évaluation à partir de la population des exploitations du secteur productif ce qui n'avait jamais été tenté.

Evaluation de la valeur ajoutée directe du secteur productif Aquaculture Nouvelle

La mesure des effets directs du secteur productif aquaculture a nécessité que soit posée une question particulière celle de la mesure des stocks de produits. Si le problème ne présente pas le même intérêt dans le cas de la conchyliculture c'est que l'on peut faire l'hypothèse que les stocks initiaux et les stocks de fin d'exercice peuvent être considérés comme identiques compte tenu du cycle de production observé sur l'étang. Par contre, dans le cas de l'aquaculture, la longueur du cycle de production (3 ans en moyenne pour le loup) fait que les stocks jouent un rôle important dans l'équilibre des comptes globaux. A ce titre, ils ont été considérés explicitement.

Evaluation de la valeur ajoutée directe amont-aval

Concernant les secteurs amont et aval nous avons déjà souligné le principal choix effectué celui de l'annualisation des dépenses d'investissement. Reste pour le secteur aval que l'insuffisante connaissance actuelle de l'importance relative des différents types de commercialisation nous oblige à une évaluation dont nous ne pouvons estimer rigoureusement le biais. En effet, pour certaines activités, l'impossibilité d'effectuer une enquête directe exhaustive nous a conduit à utiliser, comme pour l'évaluation indirecte, des comptes de secteur élaborés par l'INSEE.

L'évaluation de la valeur ajoutée indirecte de la filière

Celle-ci nous a conduit à repérer les différents postes des comptes d'investissement et de production qui font l'objet d'une production régionale. La distinction a été opérée après enquête de façon à distinguer précisément ce qui est réellement produit localement de ce qui fait seulement l'objet d'une revente locale. Dans ce dernier cas, nous n'avons retenu que la marge de commercialisation hors taxe. Une fois opérée une telle répartition, nous avons cherché à mesurer la valeur ajoutée créée dans l'économie régionale du fait des demandes que constituent biens d'équipement et biens intermédiaires. Pour ce faire, nous avons eu recours à l'utilisation des comptes régionaux de la comptabilité nationale. Nous avons retenu les comptes régionaux Languedoc-Roussillon NAP 40 de 1982 (5). En ce qui concerne la décontraction du poste des consommations intermédiaires nous utiliserons les coefficients techniques du TES national de 1982. Une telle approche ne nous satisfait naturellement pas totalement. En effet, il aurait été préférable de procéder par enquêtes systématiques à chaque niveau de la remontée de la chaîne de production mais cela est très lourd et très coûteux. La disposition de comptes régionaux d'activité aurait été d'un recours intéressant. Malheureusement nous n'avons pu disposer que de quelques comptes établis par un centre de gestion agréé par la chambre de commerce et d'industrie du Languedoc-Roussillon. Le fait de ne pouvoir disposer de comptes de production réellement régionaux nous a conduit à utiliser une méthode alternative. Dans une étude précédente nous avions pu disposer d'une ventilation des achats au niveau 600 pour le calcul des coefficients techniques, ce n'est malheureusement plus possible aujourd'hui (6) et les comptes NAP 600 de la centrale des bilans de la Banque de France ne permettent pas non plus le calcul de coefficients plus précis.

Evaluation de l'emploi direct et indirect

La mesure du nombre d'emploi occupé par les Cultures Marines a été conduite à partir d'enquêtes pour le secteur productif et à partir de ratios d'effectifs par valeur ajoutée pour ce qui est de l'emploi direct des secteurs amont et aval et de l'emploi indirect.

La définition de la filière

L'hétérogénéité des situations de la conchyliculture traditionnelle et de l'aquaculture nouvelle nous ont conduit à caractériser deux sous filières et à mener l'étude de façon distincte pour chacune. Pour des raisons de logique économique la sous-filière aquaculture traditionnelle regroupera la conchyliculture, en étang et en mer.

Définition des activités concernées.

Les deux graphes 1 et 2 présentent l'ensemble des activités constitutives des sous-filières et permettent de visualiser les relations à l'intérieur des sous-filières.

La circonscription régionale des différentes activités

Cette analyse n'a pu être menée qu'au terme d'une étude précise des différentes activités.

Au niveau du secteur productif. La définition du champ de l'étude a été effectuée sur la base de sa localisation en Languedoc-Roussillon. La structure artisanale des entreprises explique leur caractéristique mono-régionale. Seule exception: l'attribution de concessions sur l'étang de Salses-Leucate à des conchyliculteurs charentais. Les tables exploitées par ces derniers ne seront pas retenues dans le champ de notre étude.

Au niveau des secteurs amont et aval. Si le repérage des acteurs régionaux intervenants a pu être réalisé de façon assez simple par enquête directe (encore que des problèmes d'évaluation de la contribution à la filière aient été rencontrés notamment au niveau du secteur Recherche) il n'a pas toujours été facile d'évaluer la proportion de l'activité de ses agents affectivement liée à la filière étudiée.

Les résultats obtenus

Le niveau de valeur ajoutée et le nombre d'emplois concernés sont les indicateurs que ont été retenus dans le cadre de l'évaluation de la filière. L'analyse a été menée à deux niveaux:

- direct
- et indirect.

La mesure des effets directs

Au niveau des secteurs productifs

La valeur ajoutée du *secteur productif* nécessite la connaissance des conditions et structures d'exploitation ainsi que le niveau de production (7).

Le secteur productif de la sous-filière conchyliculture. La 1ère phase de l'analyse a été le passage d'une distribution en terme de concession à une distribution en terme d'exploitation. Menée essentiellement auprès des représentants locaux des affaires maritimes et des présidents des sections locales du CIC (8). Cette enquête

a permis la réduction du biais dû aux codétentions familiales. Le Biais tenant à la pratique illicite de location de tables n'a pu être évaluée à ce stade du travail (9).

A partir de la distribution des entreprises par nombre de tables, des classes de taille homogène ont pu être définies. Pour chaque classe une entreprise moyenne a permis (10) la définition de plusieurs types d'exploitation de référence.

On obtient donc selon les étangs, 4 (Thau) ou 3 (Salses) exploitations de référence pour lesquelles ont été établis des comptes de résultats, par type d'exploitation permettant de déterminer des montants de valeur ajoutée par type d'exploitation.

La distribution de concessions en mer s'étant effectuée jusqu'à présent qu'à titre expérimental et sous forme d'association entre producteur, l'unité de référence ne sera plus économique mais technique: nous raisonnerons sur unité de référence de 6 filières (normes préconisée par le CEPALMAR).

Le tableau 1 présente l'ensemble des résultats obtenus.

Tableau n.º 1. La valeur ajoutée directe du secteur productif de la sous-filière conchyliculture

	Etang de Thau				Etang de Salses			Conchyliculture en Mer
Type d'exploitation en nombre de tables	2,8 t	6,2 t	12,7 t	2 t (5 ports)	4 t	8 t	12 t	6 filières
Valeur ajoutée par exploitation de référence (en Francs)	249.927	478.419	825.910	174.061	284.970	474.040	917.360	Non significatif
Nombre d'exploitation de chaque type	283	120	39	247	14	12	3	6,8 unités de référence
Valeur ajoutée globale par catégorie d'exploitation (en Francs)	70.729.284	57.410.328	32.210.490	42.993	3.989.580	5.688.480	2.752.080	1.280.535
Valeur ajoutée globale par zone de référence (en Francs)	203.343.390				12.430.140			1.280.535
Valeur ajoutée totale secteur productif conchyliculture (en Francs)	217.054.065							

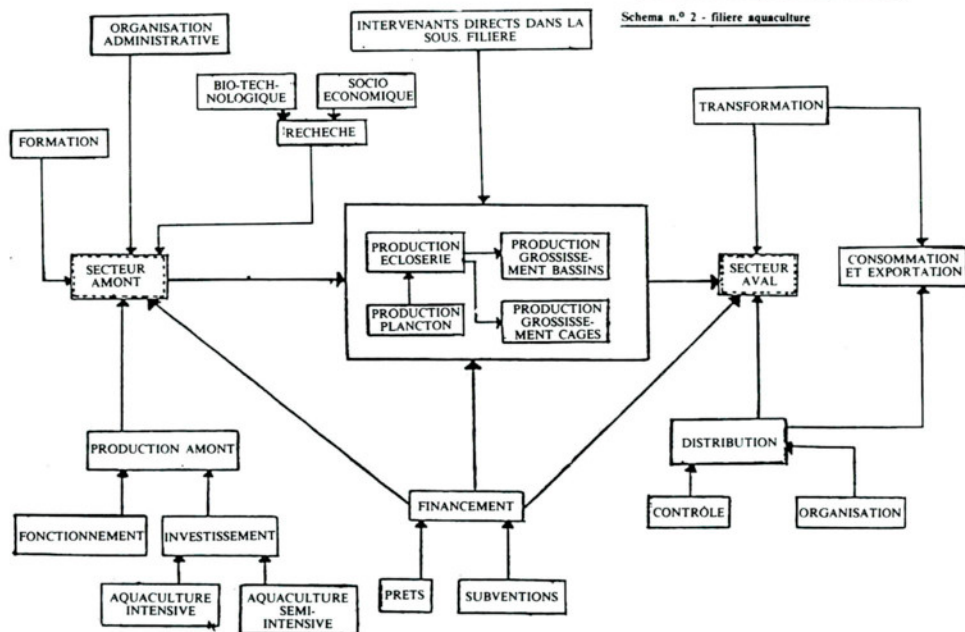
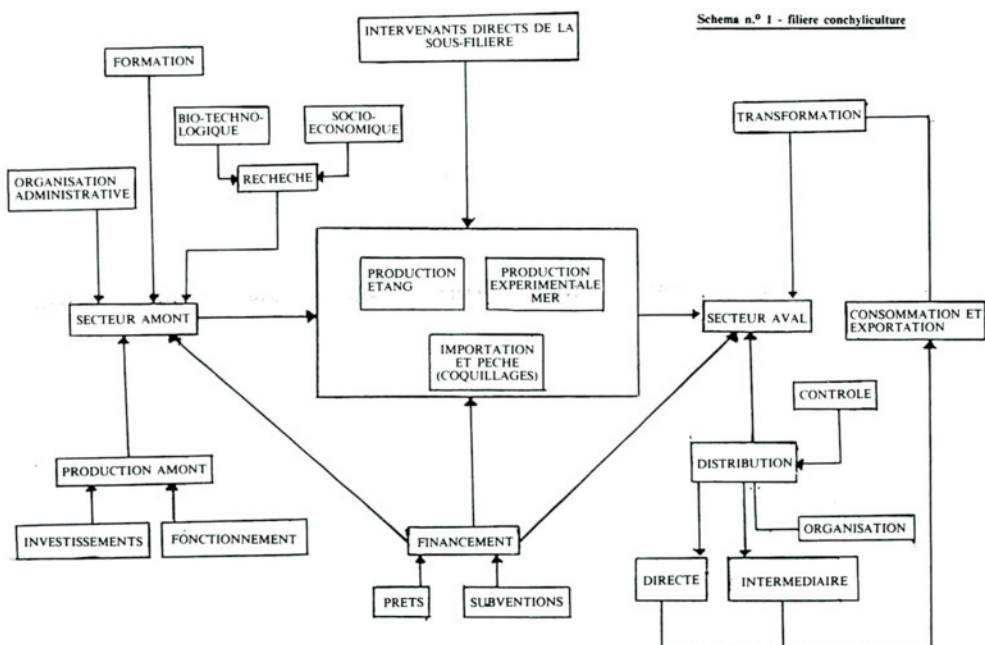
Tableau n.º 2: La valeur ajoutée directe du secteur aquaculture

	Loup	Daurade	Crevettes	Palourdes	Total secteur
Production totale	7.500.000	172.500	465.000	40.000	8.177.500
Production vendue	6.396.000	172.500	465.000	40.000	7.073.500
Production stockée(1)	2.154.000	495.000	—	—	2.469.000
Subventions(2)	800.980	120.000	—	—	920.980
Total Ressources	9.350.980	787.500	465.000	40.000	10.643.480
Consommations intermédiaires	5.180.276	226.420	211.000	18.950	5.636.646
Valeur ajoutée	4.170.714	561.080	254.000	21.050	5.006.834
• Créée effectivement	3.855.600	243.380	254.000	21.050	4.373.030
• Différée(3)	315.104	317.700	—	—	632.804
(en Francs)					

(1) Ce poste comprend: le montant de la production autoconsommée par les entreprises intégrées éclosion grossissement et la valeur de la production potentielle des entreprises dites «ponctuellement non productives» évalué au prix de vente final.

(2) Ce montant a pour objet d'équilibrer les flux dégagés par les entreprises «structurellement non productrices», c'est-à-dire les consommations intermédiaires évaluées sur la base des capacités de production et la valeur des salaires payés aux salariés employés par ces entreprises. Ce poste est évalué par ajustement, il n'a pas pour objet d'évaluer les flux monétaires effectivement perçus par les entreprises.

(3) Ce poste reprend pour les entreprises ayant une production stockée, le montant de la valeur ajoutée non encore distribuée.



Le secteur productif de la sous-filière Aquaculture Nouvelle

Contrairement à la sous-filière conchyliculture, la faible importance du nombre des exploitations permet une analyse par exploitation.

Afin d'éviter une transparence des données, les résultats seront présentés agrégés par espèces. Rappelons que la difficulté d'évaluation réside dans la différence de développement des entreprises et dans l'extrême volatilité de la constitution du secteur (Tableau 2).

La mesure des effets indirects

Cette évaluation repose sur la décontraction des consommations intermédiaires de la filière, par poste et par origine géographique. La définition de la valeur ajoutée sera effectuée conformément aux ratios de valeur/chiffre d'affaires, élaborés par l'INSEE (11). Trois itérations devront être effectuées. On obtient les résultats présentés dans le tableau 3.

Tableau n.º 3 Evaluation de la valeur Ajoutée Indirecte (Résultat des trois itérations)
(en Francs)

Branches	1. ^o Itération	2. ^o Itération	3. ^o Itération	Total valeur ajoutée indirecte
T01	26.506	1.519	35	28.060
T02	—	—	4	4
T03	1.320	—	112	1.432
T04	1.820	3.619	16	5.455
T05	38.951	1.854	35	40.840
T06	2.414.333	10.788	61	2.425.182
T07	2.228	649	—	2.877
T08	32.110	29.277	527	61.864
T09	15.667	229	—	15.819
T11	—	2.619	—	2.619
T12	—	42	—	42
T13	46.607	4.915	23	51.545
T14	252.853	378	—	253.231
T15	4.599	5.655	101	10.355
T18	2.312	957	—	3.269
T20	2.370	62	—	2.432
T21	—	1.053	126	1.179
T22	606	6.486	510	7.602
T23	2.490.965	2.908	143	2.494.016
T24	20.793	7.650	33	28.476
T27	105.968	—	—	105.968
T28	783.412	—	—	783.412
T29	116.213	5.273	68	121.554
T30	—	12.329	61	12.390
T31	6.022.319	59.642	556	6.082.517
T32	3.928.570	49.072	1.137	3.978.779
T33	5.052.532	35.972	353	5.088.857
T34	240.718	3.020	17	243.755
T35	1.935.399	16.391	105	1.951.895
T36	8.742	—	—	8.742
T37	12.798	—	—	12.798
Total	23.560.711	262.359	4.023	23.827.093

La mesure de l'emploi

l'emploi direct a été évalué par enquête directe. La notion d'emploi regroupe:

- L'emploi salarié
- Les effectifs non salariés dont l'activité principale est liée à la filière.

L'emploi indirect sera quant à lui estimé en proportion de la valeur ajoutée indirecte, évaluée par branche au moyen de coefficients d'emploi par unité de valeur ajoutée.

L'analyse de le tableau 4 permet de caractériser une forte concentration sectorielle des emplois indirects liés à la filière. En effet 4 branches son principalement concernées puisqu'elles représentent à elles-seules 81 % des effectifs cumulés.

Tableau n.º 4 Evaluation de l'emploi indirect

Branches	Total indirecte (en francs)	$X' = \frac{\text{Ratio emploi total}}{\text{valeur ajoutée}}$	Effectifs concernés
T01	28.060	0,1	0,3
T03	1.432	0,07	—
T04	5.455	0,16	—
T05	40.840	0,013	—
T06	2.425.182	0,031	7,5
T07	2.877	0,08	—
T08	61.914	0,05	0,3
T09	15.896	0,06	0,1
T11	2.619	0,07	—
T13	51.545	0,11	0,6
T14	253.231	0,09	2,3
T15	10.355	0,06	—
T18	3.269	0,14	—
T20	2.432	0,13	—
T21	1.179	0,1	—
T22	7.602	0,09	—
T23	2.494.016	0,1	24,9
T24	28.476	0,1	0,3
T27	105.968	0,1	1,0
T28	783.412	0,1	7,8
T29	121.554	0,1	1,2
T30	12.390	0,12	0,1
T31	6.082.517	0,07	42,6
T32	3.978.779	0,09	35,8
T33	5.088.857	0,06	30,5
T34	243.755	0,15(+)	3,7
T35	1.951.896	0,04	7,8
T36	8.742	0,06	—
T37	12.798	0,07(+)	—
			166,7(167)

Source: Evaluation CEP

Analyse des resultats

Les deux tableaux 5 et 6 présentent une synthèse globale des résultats obtenus.

L'analyse structurelle de ces résultats au niveau de la valeur ajoutée et de l'emploi paraît convergente. Elle permet de mettre en évidence la prépondérance.

- Des effets directs par rapport aux effets indirects (92 % de la valeur ajoutée et 89 % de l'emploi).
- De la sous-filière conchyliculture par rapport à l'aquaculture nouvelle (91,4 % de la valeur ajoutée et de l'emploi).

Par ailleurs, l'analyse des poids relatifs de chaque activité permet de mettre en évidence la différence de structure des deux sous filières. (Table 7)

Schema n.º 3

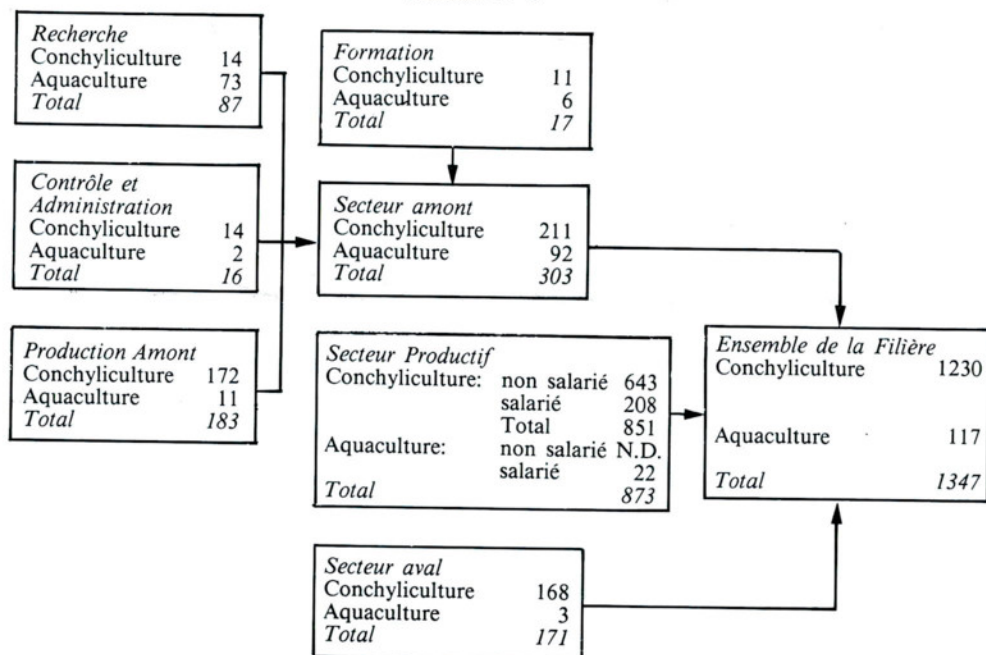


Tableau n.º 5: Synthèse de la valeur ajoutée créée par la filière
(en milliers de Francs)

Sous Filière	Contrôle et administration	Formation	Recherche	Valeur ajoutée directe Production amont	Sous-Total Secteur amont	Secteur Productif	Secteur aval	Total Général	Valeur ajoutée indirecte	Total valeur ajoutée
Conchyliculture	2.453	1.180	2.920	18.622	25.175	217.054	18.924	261.153	-	-
Aquaculture	50	497	18.321	881	19.749	4.374	355	24.478	-	-
TOTAL	2.503	1.677	21.241	19.503	44.924	221.428	19.279	285.631	23.827	309.548

Source: Enquête CEP

Tableau n.º 6: Synthèse de l'emploi lié à la filière
(unité)

Sous Filière	Contrôle et administration	Formation	Recherche	Emploi direct Production amont	Sous-Total Secteur amont	Secteur Productif	Secteur aval	Total Général	Emploi indirect	Total Emploi
Conchyliculture	14	11	14	172	211	851	168	1.230	-	-
Aquaculture	2	6	73	11	92	22	3	117	-	-
TOTAL	16	17	87	183	303	873	171	1.347	167	1.514

Tableau n.º 7: Structure des sous-filières

	Valeur ajoutée		Emploi	
	Aquaculture	Conchyliculture	Aquaculture	Conchyliculture
Recherche	75 %	1 %	62,4 %	1,1 %
Formation	2 %	0,5 %	5,1 %	0,9 %
Production Amont	4 %	7 %	9,4 %	14 %
Secteur Productif	18 %	84 %	18,8 %	69,3 %
Secteur Aval	1 %	7,5 %	2,6 %	13,6 %

Les limites de l'étude

Limites relatives à l'information existante

La mesure de la valeur ajoutée du secteur productif conchyliculture traditionnelle a nécessité l'utilisation d'une méthode d'estimation alors que la taille de la population des exploitations en situation d'information suffisante aurait justifié une approche plus directe. En ce qui concerne la valeur ajoutée directe, l'insuffisance de l'information régionale a conduit à de nombreux détours dans la production de l'estimation.

Les limites relatives à la méthode utilisée

Le choix de la méthode des effets appliqués à la mesure de l'impact d'une filière au niveau régional implique un certain nombre de conséquences.

L'évaluation en terme de valeur ajoutée est déjà en soit problématique, l'augmentation de celle-ci n'étant pas un indicateur toujours suffisant.

Le caractère de la définition des importations ou des exportations par rapport à un critère de localisation géographique régional implique que ce niveau d'analyse est pertinent ce qui peut être contesté.

En effet, les flux inter-régionaux sont insuffisamment repérés pour que l'estimation des effets régionaux indirects soient toujours satisfaisants. Cependant, pour les effets directs l'enquête permet de les repérer à condition que le secteur productif soit lui, suffisamment limité du point de vue de sa taille.

Les limites relatives aux effets pris en compte

Nous avons négligés trois niveaux d'effets:

- Celui des effets liés aux importations. Les importations sont à l'origine de certains effets inscrits à l'intérieur de la filière: effets de production et effets d'emploi. Nous les avons ignoré dans l'évaluation afin de ne mesurer que les effets régionaux attachés aux secteurs productifs.
- Celui des effets d'accélération de la filière importants au niveau régional si l'on excepte les secteurs traditionnels de la construction.
- Celui enfin, des effets revenus ou effets secondaires qui sont certainement importants mais que nous nous proposons d'évaluer par ailleurs pour ne pas entraîner de confusion quant au caractère structurant du fonctionnement de la filière.

Notes

- (1) M. ANTONA, M. GARRABE, E. LE BRUN, H. REY.
- (2) Dans le cadre d'un contrat de recherche –Centre d'Études de Projet– Ministère de la Mer (Octobre 1986).
- (3) Non publiée pour des raisons de discrétion statistique.
- (4) Il faut pourtant préciser que nous avons toujours cherché à souligner les choix effectués de façon à ce qu'une analyse de sensibilité puisse nous permettre éventuellement d'éliminer le caractère proprement conjoncturel de certaines valeurs retenues.
- (5) Année de publication la plus récente.
- (6) La ventilation des achats n'est publiée que de façon apériodique à l'initiative de l'INSEE pour les besoins de réactualisation du TES, la dernière année disponibles (1979) était trop éloignée pour être utilisée.
- (7) La mauvaise qualité des informations officielles à ce sujet nous a conduit à effectuer une évaluation de la production à partir des évaluations de biomasse effectuées par les biologistes pour la conchyliculture et à partir de l'inventaire des structures de production en fonctionnement pour l'aquaculture.
- (8) Comité Interprofessionnel de la conchyliculture.
- (9) Un contrat de recherche entre le CEP et le FIOM qui débute en 1987 et qui a pour objet l'étude de exploitations sur Thau devrait permettre d'évaluer ce biais.
- (10) La dispersion à l'intérieur de chaque classe étant suffisamment faible.
- (11) Comptes régionaux 1982 - NAP 40.